

DISTRICT DE VENDEE DE FOOTBALL

CHAMPIONNATS DES JEUNES

Maison des Sports - 202 Bd Aristide Briand - BP 175 - 85004 LA ROCHE SUR YON CEDEX

TÉL 02.51.44.27.30 *1 - FAX. 02.51.44.27.32. - Email : secretariat.president@foot85.fff.fr

DEMANDE DE CREATION D'ENTENTE U15 - Saison 2018/2019

**☞ Seul le club qui gère l'entente devra nous faire parvenir ce document AVANT LE 6 JUILLET 2018
VOUS DEVEZ ENGAGER CETTE EQUIPE SUR FOOTCLUBS ET INDIQUER DANS LA ZONE
DESIDERATA QU'IL S'AGIT D'UNE ENTENTE**

RAISONS JUSTIFIANT LA DEMANDE DE L'ENTENTE :

Nous, Présidents des clubs de :

-
-
-
-
-

solicitez auprès du District de Vendée de Football,
l'autorisation d'engager pour la saison une équipe en entente : CATEGORIE : U15

CLUB RESPONSABLE				EN ENTENTE AVEC			
N° AFFIL.	NOM DU CLUB	N° EQUIPE	NBRE JOUEURS	N° AFFIL.	NOM DU CLUB	N° EQUIPE	NBRE JOUEURS

Le CLUB de :

gérera l'**ENTENTE** dont l'appellation est la suivante (20 caractères maxi y compris les espaces, le 1^{er} mot doit permettre de situer géographiquement l'entente) :

CACHET DU CLUB :	CACHET DU CLUB :	CACHET DU CLUB :
Date et <u>Signature</u> : Président - Secrétaire	Date et <u>Signature</u> : Président - Secrétaire	Date et <u>Signature</u> : Président - Secrétaire

Chaque club devra apposer son cachet et sa signature